

DIPLÔME ET FLUX MIGRATOIRES

La mobilité des jeunes francs-comtois lors de leur insertion professionnelle

Pedro HERMENEGILDO, ThéMA, CNRS-UMR 6049, Université de Franche-Comté

La mobilité géographique des jeunes est liée à des périodes charnières de la vie, comme la formation, l'entrée sur le marché du travail. En début de vie active, près de trois jeunes sur dix quittent la Franche-Comté. Ils optent, en général, davantage pour des migrations de courte distance et se dirigent préférentiellement vers des grandes villes. Cette mobilité permet d'accroître leurs chances d'accéder à un emploi conforme à leurs aspirations.

L'enquête « Génération 2001 » du CEREQ (Centre d'études et de recherche sur l'emploi et la qualification) permet de tracer le parcours professionnel et géographique des jeunes sortis du système éducatif franc-comtois en 2001, lors de leurs trois premières années de vie active. Ils quittent la région en début de vie active pour 27 % d'entre eux, ce qui représente 3 327 jeunes émigrants dont plus de la moitié se dirige vers les régions limitrophes : surtout l'Alsace (17 %) et Rhône-Alpes (15 %). L'Île-de-France est la 3^{ème} destination (15 %), devant la Bourgogne (13 %), la Lorraine (9 %) et Champagne-Ardenne (4 %).

Des comportements différents selon le niveau de formation

La mobilité est marquée par de fortes variations selon le niveau de formation. Plus d'un tiers (37 %) des jeunes diplômés comtois de l'enseignement supérieur en 2001 exercent une activité professionnelle hors de la région en 2004, alors qu'ils ne sont que 20 % chez les non diplômés. Malgré la distance, l'Île-de-France est leur première destination, 9 % y occupent un emploi en 2004. L'importante taille, la variété, et le dynamisme du marché du travail francilien expliquent son attrait. Parmi les régions limitrophes, l'Alsace et Rhône-Alpes exercent les deux plus fortes attractions. Ces deux régions disposent d'un

marché du travail dynamique et d'une armature urbaine forte, dominée par deux métropoles attractives (Strasbourg et Lyon) et qui se développent à l'échelle européenne.

À l'inverse, les jeunes non diplômés optent davantage pour des mouvements migratoires courts. L'incertitude de trouver un emploi correspondant à leur profil, mais également la distance, freinent la mobilité de ces jeunes. Les jeunes non diplômés ont localement plus d'opportunités que les jeunes hautement qualifiés. Seulement 300 jeunes francs-comtois de notre cohorte occupent un emploi en Suisse, soit 9 % du total des migrants. La majorité dispose d'un diplôme technique ou professionnel de niveau secondaire (BEP, Bac Pro). Ces jeunes répondent aux besoins des entreprises helvétiques. Au delà du niveau de formation, le secteur d'activité joue également un rôle sur le degré de mobilité et sur le choix des destinations des jeunes formés en Franche-Comté.

Les jeunes employés dans le secteur tertiaire sont plus mobiles que ceux du secteur secondaire

Les jeunes travaillant dans le secteur tertiaire sont davantage mobiles en raison du plus faible développement de ce secteur en Franche-Comté (figure 1). Ils sont 28 % appartenant à ce secteur en 2004 à travailler hors de la région. Les jeunes en

emploi dans l'administration, dans les services aux entreprises et aux particuliers se déplacent plus aisément : ils sont plus du tiers à exercer leur activité professionnelle hors des frontières régionales. En revanche, les jeunes du secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale sont peu mobiles à tous les niveaux de formation. Cette caractéristique est due au potentiel important de certains emplois (instituteurs, infirmières, éducateurs,...) dans la région.

La Franche-Comté dispose d'une offre d'emplois industriels importante (1^{ère} région française en part d'emplois industriels : 26 % en 2002 contre 17 % pour l'ensemble de la France) , ce qui explique sans doute la sédentarité des jeunes. Ainsi, seulement 12 % des jeunes qui travaillent dans l'industrie automobile ont quitté la région.

Une forte attractivité des grandes villes

En 2004, un grand nombre de jeunes (76 %) qui ont quitté la Franche-Comté au cours des trois premières années de vie active occupent un emploi dans une commune urbaine. Un peu plus de la moitié de ceux qui travaillent hors des limites franc-comtoises se concentrent en périphérie de notre région, dans un croissant de 200 km de large. Deux types de localisations apparaissent : les grandes villes de plus de 50 000 habitants (Mulhouse avec 210 jeunes migrants et 7 % des départs de Franche-Comté), Dijon (4 %), Strasbourg (3 %) et Lyon (3 %). Cependant, l'agglomération parisienne est de loin la première destination puisqu'elle accueille 503 jeunes migrants, soit 16 % des jeunes qui travaillent en 2004 hors des limites comtoises (figure 2). Plus de huit jeunes sur dix qui s'insèrent à Paris travaillent dans le secteur tertiaire et plus de la moitié dispose d'un niveau supérieur à Bac+2. En revanche, peu de jeunes migrants occupent un emploi à l'ouest d'une ligne Le Havre-Montpellier. La seule exception concerne Toulouse qui accueille, malgré son éloignement, 2 % des jeunes qui partent de Franche-Comté en début de vie active. Cet attrait est sans doute dû aux qualifications demandées dans la métropole de Haute-Garonne en adéquation avec les formations comtoises.

La qualification facilite la mobilité et l'insertion professionnelle

Les jeunes formés en Franche-Comté et exerçant une activité professionnelle en 2004 hors des limites régionales occupent globalement des emplois plus qualifiés que les jeunes sédentaires. Parmi les jeunes migrants, 28 % occupent un poste de cadre ou d'ingénieur en 2004. Ils sont comparativement deux fois plus nombreux à exercer un

emploi hautement qualifié que les jeunes en Franche-Comté. À l'inverse, les jeunes sédentaires sont davantage ouvriers ou manœuvres (35 %) que les jeunes migrants (23 %). Par ailleurs, les jeunes qui prospectent sur le marché du travail national, plutôt que régional, souhaitent renforcer leurs chances de trouver un emploi conforme à leurs aspirations, en particulier en termes de revenus.

Figure 1 : les jeunes en emploi dans le secteur tertiaire sont les plus mobiles

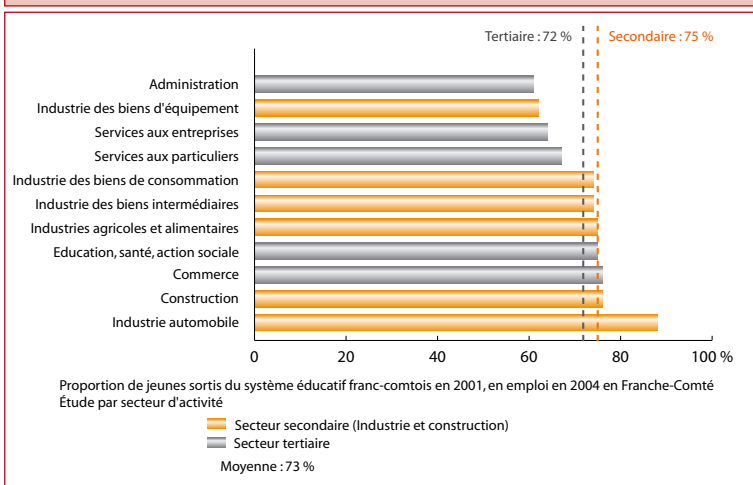
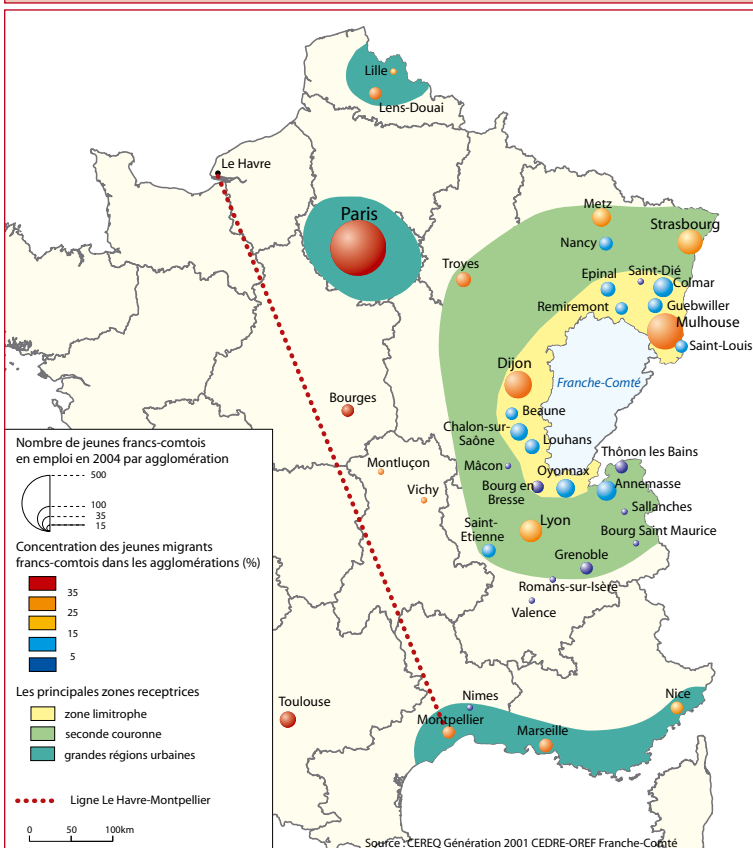


Figure 2 : l'attractivité de Paris et des villes limitrophes de la Franche-Comté



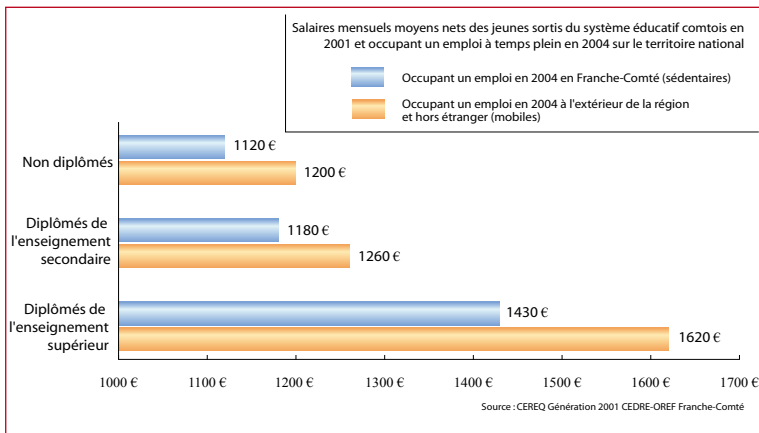


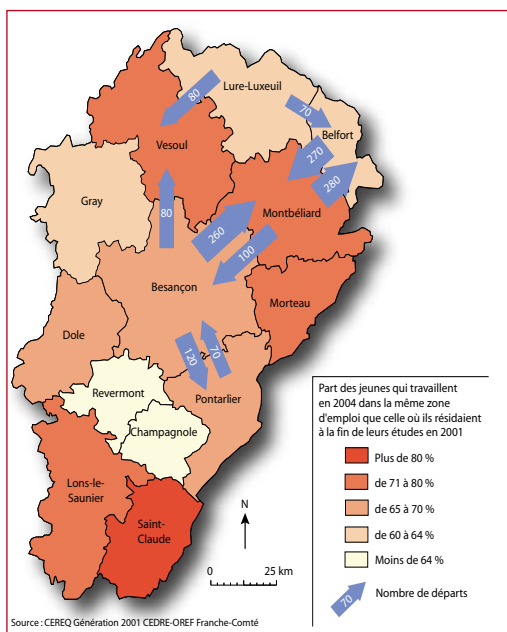
Figure 3 : le diplôme amplifie les écarts de salaires

Migrer dans l'hexagone ne permet guère aux jeunes non diplômés et diplômés de l'enseignement secondaire d'élever leurs salaires (+ 80 euros par mois en moyenne). En revanche, les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et salariés en Suisse (2 200 €) obtiennent 1 000 € de plus qu'en Franche-Comté.

Cela devient un peu plus intéressant pour les diplômés de l'enseignement supérieur de quitter la région (1 620 €), puisqu'ils perçoivent près de 200 € de plus qu'en Franche-Comté (1 430 €) (figure 3).

Toutefois, ces écarts restent modérés, ce qui peut remettre en cause la motivation des jeunes à migrer vers d'autres régions, puisque le coût d'un déménagement et de l'immobilier dans une autre région française peut réduire tous les bénéfices salariaux.

Figure 4 : la mobilité intra-régionale en début de vie active



L'exemple le plus frappant est celui des migrations des jeunes vers l'Île-de-France. Un jeune diplômé du supérieur qui s'insère dans la région francilienne peut percevoir 400 euros de plus qu'en Franche-Comté, mais le coût de la location ou l'achat de son logement sera nettement plus élevé. Malgré tout, les jeunes qui ont quitté la Franche-Comté lors de leur insertion dans le monde du travail présentent des situations professionnelles

globalement plus favorables. Ils accèdent plus rapidement à un emploi stable, ils sont mieux rémunérés dès leur première embauche et occupent des postes plus qualifiés.

Une forte mobilité intra-régionale au cours des trois premières années de vie active

En 2004, trois jeunes Francs-Comtois sur dix qui demeurent en Franche-Comté travaillent dans une zone d'emploi différente de celle où ils résidaient à la fin de leurs études en 2001 (figure 4).

Quelle que soit la zone de départ, la proximité prévaut dans les échanges qui se font pour l'essentiel entre zones contiguës. Les flux migratoires intra-régionaux se réalisent pour 40 % dans l'axe de la vallée du Doubs. Les mouvements les plus intenses s'opèrent entre les deux zones d'emploi du Nord Franche-Comté. De plus, certaines zones plus rurales (Champagnole, Revermont) perdent beaucoup de jeunes au profit des principales agglomérations franc-comtoises. En revanche, les jeunes jurassiens se déplacent moins fréquemment au cours des trois premières années de vie active (seulement 12 % quittent leur département d'origine pour un autre département comtois).

La mobilité d'insertion est un phénomène qui reflète la vitalité des territoires. En Franche-Comté, les départs des jeunes actifs sont préjudiciables, puisque la région perd sa matière grise, ce qui freine considérablement son dynamisme. Les conditions d'emploi, le manque de débouchés, notamment dans le tertiaire supérieur, semblent être les principaux problèmes qui incitent les jeunes à quitter la région au profit de certaines régions limitrophes et l'Île-de-France. Ces destinations sont liées à des critères économiques et à la distance. La faiblesse du tertiaire, la localisation des sièges sociaux à l'extérieur de la région, la taille modeste des entreprises (PME-PMI) et le niveau des salaires sont autant de facteurs qui favorisent les migrations vers les autres régions françaises. Grâce à son poids important, l'industrie limite pour l'instant les départs, surtout des jeunes peu diplômés. La Franche-Comté doit améliorer son image afin de retenir, voire d'attirer des jeunes, en valorisant ses spécificités (industrie, apprentissage) et en développant des domaines inexistantes ou sous représentés comme le tertiaire supérieur, les écoles d'ingénieur et de commerce, ainsi que les technopoles ■